

Internet : Le .CO libéré pour les particuliers et les PME

Internet

Posté par : JPilo

Publié le : 28/7/2010 15:00:00

AMEN, l'un des premiers fournisseurs européens de services et d'hébergement sur Internet, offre la possibilité aux particuliers, aux indépendants et aux entreprises, d'enregistrer leur **nom de domaine** avec l'extension **.CO**.

Pendant la période dite de « pré-ouverture », plus de 30 000 demandes de grandes marques avait été reçues pour l'enregistrement prioritaire de leur nom de domaine en .CO.



Le registre international des noms de domaines a annoncé 200 000 enregistrements en .CO dans 113 pays, et 70 % des 500 marques les plus connues au monde ont déjà enregistré leur nom de domaine avec cette extension.

L'extension .CO, déjà largement utilisée et reconnue dans des pays comme le Royaume-Uni (.co.uk) et le Japon (.co.jp), a pour principal avantage de permettre l'enregistrement de son nom de domaine, même si cela a déjà été fait par une autre entreprise avec l'extension .COM.

Le Groupe Dada a reçu des milliers de demandes d'enregistrement .CO, extension assimilée à des termes tels que « Commerce », « Compagnie », ou « Corporation ».

Un des premiers à acquiescer l'extension est Twitter, qui utilise le .CO comme une alternative à .COM pour protéger ses utilisateurs du phishing.

Le .CO vient enrichir le catalogue de plus de 250 extensions proposées par Amen.fr, qui reste à ce jour le registrar qui propose le plus grand nombre d'extensions en Europe.